



BIEN VIVRE LES JEUX À VINCENNES

**DURANT LES JEUX
OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES,
NOTRE PAYS
ACCUEILLERA
10 MILLIONS
DE TOURISTES
ET VISITEURS.**

Si les Jeux sont d'abord une grande fête consacrée au sport, cet afflux aura nécessairement un impact important sur les routes et transports en commun, et qui sera couplé à la nécessaire sécurisation des sites olympiques. Le Gouvernement recommande de privilégier le télétravail et d'économiser ses déplacements, ce ne sera toutefois pas possible pour tous tout le temps. Il est ainsi essentiel de savoir par avance ce qui attendra l'ensemble des Franciliens durant cette période, et particulièrement les Vincennois.



VINCENNES

CONTRE-LA-

C'EST LE 27 JUILLET QU'AURA LIEU L'ÉPREUVE OLYMPIQUE DE CONTRE-LA-MONTRE CYCLISTE.

Elle sera précédée d'une reconnaissance du parcours le 24 juillet. Un événement exceptionnel et unique, qui donnera à voir les rues de notre ville à plusieurs milliards de téléspectateurs, et qui sera visible gratuitement depuis vos fenêtres ou le long de nos trottoirs. Mais à événement exceptionnel, mesures de sécurité exceptionnelles !

**Le parcours
à Vincennes**

Après un premier passage sur l'esplanade Saint-Louis et une boucle dans le Bois via la route de la Pyramide, les cyclistes entreront à Vincennes au pont de la Pépinière et prendront la rue Félix-Faure, la rue Jules-Massenet, la rue Angélique-Defrance et la rue de Fontenay, la rue de Condé-sur-Noireau, le cours Marigny (est), puis le cours des Maréchaux (ouest), repassant sur l'esplanade Saint-Louis avant de reprendre la direction de Paris via l'avenue des Minimes.

-MONTRE cycliste mode d'emploi



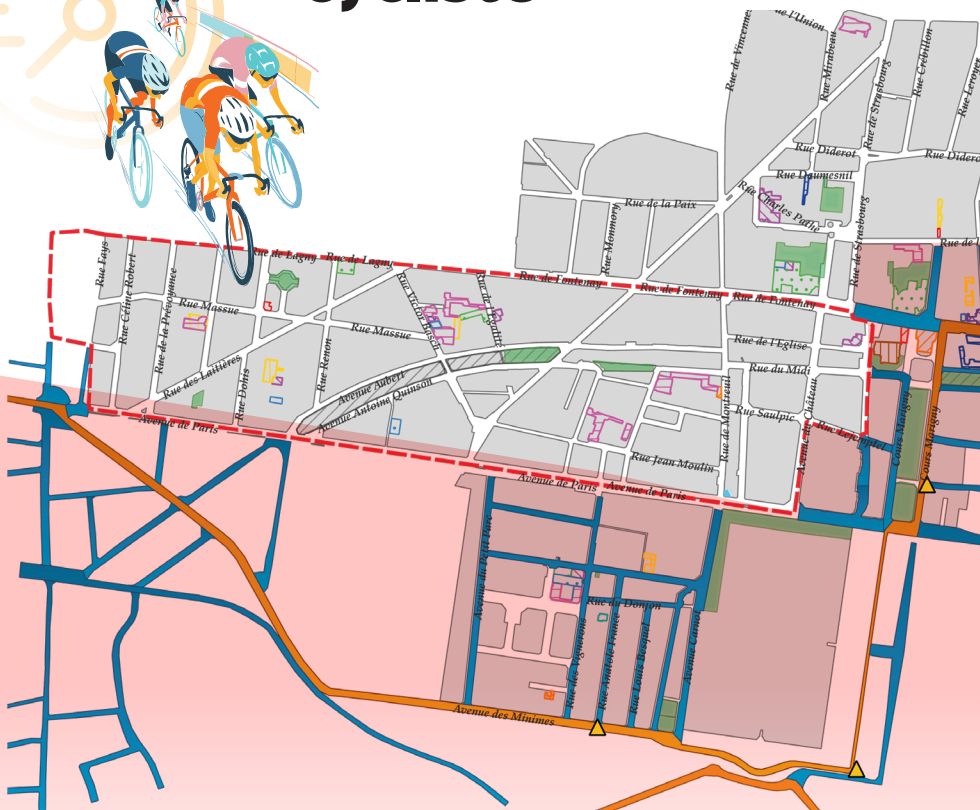
35 FEMMES >14h30-16h
HOMMES >16h30-18h

- **Les coureurs partent** chacun leur tour à intervalle régulier, et non pas en peloton.
- **Accès gratuit** pour les spectateurs sur l'ensemble du parcours (à l'exception des zones de départ et d'arrivée qui font l'objet d'une billetterie payante).
- **Le 24 juillet**, l'épreuve fera l'objet d'un temps de préparation et reconnaissance dans des conditions analogues à l'épreuve elle-même. Durée prévisionnelle : 14h-20h.

SUR LE PARCOURS

- > Le stationnement sera interdit du 22 juillet à 20h au 29 juillet à 6h.
- > Le périmètre rouge, interdit à la circulation motorisée, sera mis en place les 24 et 27 juillet 3h avant le début de l'épreuve et sera levé progressivement après le passage du dernier athlète. Les riverains pourront accéder au périmètre jusqu'à 1h30 avant le début de l'épreuve.
- > La circulation sera donc interdite dans ce périmètre (horaires prévisionnels) le 24 juillet de 13h30 à 22h et le 27 juillet de 11h30 à 20h.

CONTRE-LA-MONTRE cycliste



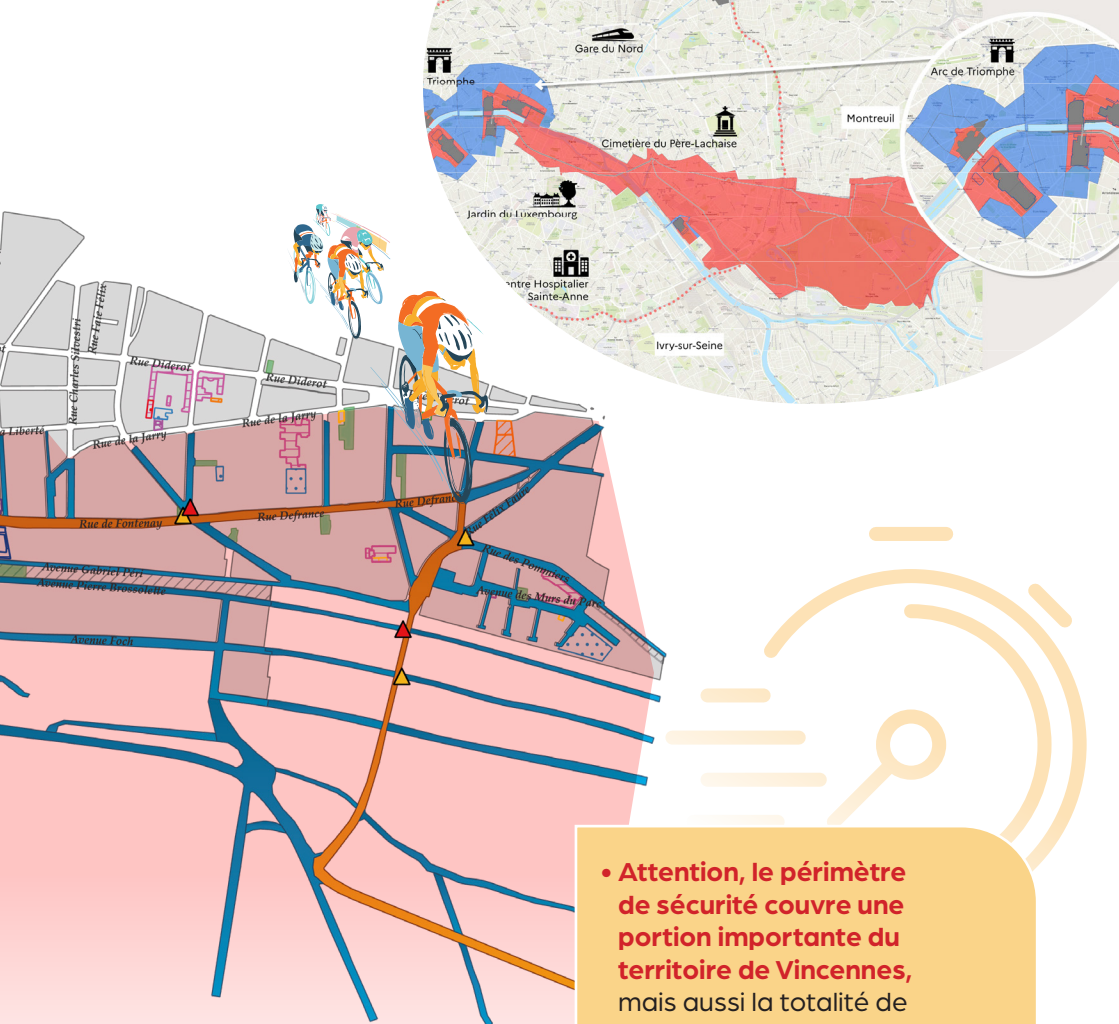
DANS LE PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ (en rouge sur la carte)

- La circulation des véhicules motorisés est interdite, sauf véhicules d'urgence. Les situations exceptionnelles seront appréciées aux points de barrage par les forces de sécurité, mais aucun véhicule ne pourra s'engager sur le parcours, sauf secours d'urgence. Attention, cette interdiction de circuler étant limitée dans le temps, contrairement aux zones rouges des sites olympiques (lire pp. 6-7), il n'y a pas de laissez-passer ou de QRCode à demander.

▲ Des points de passage seront identifiés sur l'ensemble du parcours pour permettre aux véhicules autorisés de traverser tout en préservant la sécurité des athlètes et des spectateurs, et seront très limités, pour des raisons évidentes de sécurité.

- Le circulation au sud de la rue de Lagny et de la rue de Fontenay (périmètre en pointillés) est réservée pendant l'épreuve et sa reconnaissance à la desserte locale (livraisons, riverains), et en aucun cas à la circulation de transit.





▲ Les déplacements à pied et à vélo demeurent autorisés y compris en zone rouge, hors emprise de la course. Des points de passage seront prévus sur le parcours mais il est évidemment interdit de traverser pendant l'épreuve les rues empruntées par les coureurs lancés à plus de 50 km/h !

- **Attention, le périmètre de sécurité couvre une portion importante du territoire de Vincennes, mais aussi la totalité de Saint-Mandé, et la majeure partie du Bois de Vincennes**
- **Si vous devez avoir besoin d'utiliser votre véhicule les 24 ou 27 juillet, déplacez-le hors périmètre de sécurité avant sa mise en œuvre**
- **Anticipez tous vos besoins** (courses, rendez-vous médicaux, déplacements professionnels, départs en congés...) pour les journées du 24 et du 27 juillet.



BIEN VIVRE LES JEUX, C'EST LES ANTICIPER

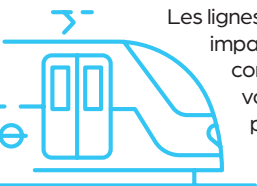


UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN PENDANT LES JEUX

Le Ministère des Transports a mis en ligne la plateforme anticiperlesjeux.gouv.fr.

Elle permet, via une carte interactive, pour toute la période des Jeux olympiques (du 26/07 au 11/08) et des Jeux paralympiques (du 28/08 au 08/09) de connaître le trafic prévisionnel sur l'ensemble des lignes de métro, de RER, de tram et de Transilien. Station par station, date par date et heure par heure, vous saurez si votre trajet sera peu impacté, très impacté ou déconseillé.

Les lignes de bus seront fortement impactées par la flamme et le contre la montre. Renseignez vous avant et reportez si possible vos déplacements sur les réseaux métro et RER.



Des stations de la ligne 1 du métro seront fermées :

Champs-Élysées-Clemenceau
du 1^{er} juillet au 21 septembre,
Concorde et Tuileries du
17 juin au 21 septembre.

Les stations Château de Vincennes, Bérault et Saint-Mandé sur la ligne 1 ne sont pas considérées comme impactées par les Jeux ; la station Vincennes du RER A est quant à elle considérée comme à privilégier.

La Région Île-de-France a décidé d'augmenter de 15% l'offre de transports publics pendant toute la durée des Jeux. Conformément à son engagement, elle n'augmentera pas son coût pour les Franciliens, qu'ils aient un abonnement (annuel ou mensuel) ou non. Pour les usagers dans ce dernier cas, il faudra acheter ses titres de transport avant le 20 juillet.

À PRÉVOIR DÈS MAINTENANT

- > **Si vous disposez déjà d'un abonnement Navigo** (annuel, mensuel, Senior, Améthyste ou Imagine'R), aucune augmentation tarifaire ou modification n'est prévue.
- > **Si vous utilisez les tickets t+** à l'unité ou en carnets ou un passe Navigo Easy rechargeable jusqu'à 30 tickets, achetez vos tickets avant le 20 juillet ; ensuite, le ticket à l'unité passe de 2,15 à 4€, et le carnet de 17,35 à 32€.
- > **Si vous êtes utilisateur de la formule Liberté +**, elle reste valable durant les Jeux
- > **En revanche, du 20 juillet au 8 septembre**, les forfaits Navigo jour et semaine seront suspendus





PRENDRE LA ROUTE PENDANT LES JEUX

La circulation attendue étant particulièrement dense, il convient de consulter la même carte interactive disponible sur anticiperlesjeux.gouv.fr dans sa version routière. Elle recense l'ensemble des voies impactées par les Jeux olympiques et paralympiques.

La circulation motorisée sera particulièrement impactée par les périmètres de sécurité établis par les préfetures à l'abord des sites olympiques. Ils peuvent être de deux natures :

• BLEU

les déplacements piétons ou cyclistes sont autorisés sans justificatif, la circulation motorisée est restreinte aux conducteurs ayant une situation qui nécessite un déplacement dans cette zone et qui devront être munis d'un justificatif (attestation employeur, justificatif de domicile).



• ROUGE

les déplacements piétons ou cyclistes sont autorisés sans justificatif, la circulation motorisée est interdite dans le périmètre rouge sauf pour les personnes autorisées à y accéder en possession d'une autorisation. Les périmètres seront généralement mis en place 2h30 avant le début de la 1re épreuve de la journée et jusqu'à 1 heure après la fin de la dernière.

Vincennes sera concernée les journées du 24 et 27 juillet,

La première journée sera consacrée aux préparations et repérages par les athlètes pour les contre-la-montre cyclistes ; la seconde aux courses féminines et masculines. Pour connaître l'ensemble des impacts des Jeux olympiques et paralympiques sur la voirie vincennoise, voir pp. 2-3 et 6-7.



Les restrictions liées aux périmètres de sécurité ne concernent que les véhicules motorisés. **Les déplacements à pied ou à vélo peuvent être restreints uniquement dans le cas d'organisation d'épreuves sur route** (cyclisme, marathon, triathlon...) ou de la cérémonie d'ouverture.



TRAVAILLER PENDANT LES JEUX

Pour faire en sorte que les déplacements et le travail restent gérables pendant les périodes olympiques, le site anticiperlesjeux.gouv.fr permet de générer des plans d'actions personnalisés pour les managers.

À travers 5 étapes et une série de questions, des solutions au cas par cas vous seront proposées pour tous les domaines de votre activité :

déplacement des salariés, livraisons, adaptation des horaires de travail... Autant de pistes pour anticiper les Jeux au mieux.

Pour accéder à des périmètres de sécurité, un laissez-passer pourra être demandé à un certain nombre de professionnels et/ou à leurs clients.

Pour en connaître les modalités, rendez-vous sur le site de la Préfecture de Police de Paris ou anticiperlesjeux.gouv.fr.

VIVRE AU QUOTIDIEN PENDANT LES JEUX

Santé :



• Les visites programmées ne nécessiteront pas de laissez-passer y compris dans les périmètres de sécurité bleus ou rouges.

Dans ce dernier, et s'il n'est pas possible de vous y rendre à pied ou en transports en commun, vous serez autorisé à vous y rendre en taxi ou dans un véhicule assurant le transport de personnes en situation de handicap sous réserve d'avoir une prescription médicale et dans les deux cas avec un laissez-passer.

- Les urgences médicales ne feront l'objet d'aucune inscription ou demande préalable.
- Les professionnels de santé devant se rendre dans des périmètres de sécurité rouges seront autorisés à circuler en véhicule motorisé sur présentation d'un laissez-passer.

Vacances :



Il est recommandé d'éviter les départs et retours durant les jours les plus impactés par

les Jeux : 26 juillet (cérémonie d'ouverture), 24 et 27 juillet, 3 et 4 août (épreuves sur route de cyclisme), 10 et 11 août (épreuves du marathon) et du 3 au 8 septembre (épreuves sur route paralympiques).



Déménagement :

Dans la mesure du possible et compte-tenu des difficultés de circulation à prévoir, il est recommandé de prévoir un éventuel déménagement avant le 22 juillet ou après le 8 septembre ou entre les 2 olympiades (entre le 12 août et le 27 août).

Une affluence très importante est attendue dans les aéroports parisiens dans les 72 heures qui suivront la fin des Jeux olympiques (entre le 12 et le 14 août) et des Jeux paralympiques (entre les 9 et 11 septembre).



VIVRE LES JEUX À VINCENNES

SITE DE CÉLÉBRATION : LES JEUX AU CHÂTEAU

LA VILLE INSTALLE DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT 2024 UN SITE DE CÉLÉBRATION DANS L'ENCEINTE DU CHÂTEAU, EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DES ARMÉES ET LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (CMN). L'OPÉRATION EST CO-FINANCÉE PAR LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (50%), LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET LA VILLE. ELLE SERA ANIMÉE PAR L'UCPA EN LIEN AVEC LA VILLE.

Le Club 2024 sera ouvert du 26 juillet au 11 août 2024 du lundi au vendredi de 12h à 23h et les samedis et dimanches de 9h à 23h.

Le Château restera ouvert au public comme à l'accoutumée de 8h à 19h : les accès vers le donjon, la sainte chapelle, le pavillon du roi et la billetterie Charles V resteront disponibles et le cheminement pour les visiteurs sera fluide.

Le site de célébration n'a pas d'impact sur la circulation et le stationnement.

Le site de célébration proposera gratuitement et librement accessibles la retransmission sur écran géant des épreuves olympiques, de nombreuses animations sportives et culturelles.

Au programme, la pratique de nombreuses disciplines olympiques allant du tennis de table à l'escrime. Clou du spectacle, une vague de surf vous fera goûter aux joies de la glisse.

Des espaces de restauration ombragés permettront de profiter du site de célébration tout au long de la journée, en famille ou entre amis. Une scène culturelle avec notamment des concerts sera proposée. L'INSEP voisin sera présent, accompagné de 9 de ses partenaires pour célébrer le Festival européen du sport.

Programme dans le numéro de juillet de *Vincennes info* et sur vincennes.fr.



s'informer

Pour être alertés en direct des fermetures de rue et conséquences pratiques, **abonnez-vous aux alertes SMS** de la Ville sur www.vincennes.fr/alertes-sms et à la lettre hebdo sur www.vincennes.fr/newsletters
Consultez vincennes.fr



Retrouvez également toutes les informations utiles pour vos déplacements sur

www.anticiperlesjeux.gouv.fr



Bien vivre les Jeux
à Vincennes

Dépôt légal : juin 2024

Tirage : 34 000 exemplaires

Directrice de la
publication :
Charlotte Libert-Albanel

Directeur de la rédaction :
Olivier Touzeau

Rédacteur en chef :
Jordane Mougenot-
Pelletier

Conception graphique :
Marine Volpi